



N° 25.41

Création de 2 postes respectivement sur les grades d'adjoint administratif et d'agent de maîtrise

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, Le bureau dûment convoqué le 7 octobre 2025 Habilité par l'article L5211-10 du CGCT Et les délibérations 20.28 et 25.10 S'est réuni en session ordinaire au SMND le 14 octobre 2025 Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6 Présents : 5

## PRESENTS:

Monsieur CASTAING Patrick Madame DEBES Céline Monsieur FAYET Michel Monsieur FIORINI Patrick Monsieur MARMONIER Pierre

#### **EXCUSE:**

Monsieur ROSET Patrick

# Il est exposé:

Afin de développer la communication sur l'ensemble des projets, en cours et à venir, du SMND, communication interne à la structure, auprès des communes et intercommunalités membres et des usagers du territoire, il est proposé la création d'un poste de chargé de mission en communication, dépendant directement de la direction générale des services, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Ce poste sera créé sur les grades d'adjoint administratif.

Par ailleurs, afin de renforcer le service collecte et porte à porte et en points d'apport volontaire, il est proposé de créer un poste supplémentaire de chef d'équipes, sur les grades d'agent de maîtrise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.



Ces postes seront prévus au BP 2026. Le tableau des effectifs sera donc le suivant, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Services	Postes occupés	Grades	Nombre de postes
Maintenance		Adjoint technique	5
, mantenance	Agent de maintenance	Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
	Responsable de service	Technicien	1
		Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
Garage		Adjoint technique	3
	Mécanicien	Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
	Responsable de service	Ingénieur	1
		Ingénieur principal	
Déchèterie	Secrétaire d'exploitation	Adjoint administratif	1
		Principal 2 <sup>ème</sup> classe	
		Principal 1ère classe	
	Agent d'accueil en déchèteries	Adjoint technique	36
	Chauffeur	Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
		Principal 1ère classe	
		Adjoint technique TNC (50%)	1
		Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
		Principal 1ère classe	
	Chef d'équipe	Agent de maîtrise	3
		Agent de maîtrise principal	
	Responsable de service	Technicien	1
		Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
Collectes	Ripeur	Adjoint technique	79
	Chauffeur	Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
	Agent de maintenance	Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
	extérieure et contenants	Grade non statutaire CDI	1
	Chef d'équipe	Adjoint technique	1
		Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
		Agent de maîtrise	6
		Agent de maîtrise principal	
	Responsable d'exploitation	Technicien	1
	Responsable adjoint	Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
		Agent de maîtrise	1
		Agent de maîtrise principal	
	Secrétaire d'exploitation	Adjoint administratif	1 .
		Principal 2 <sup>ème</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
Equipe remplaçante	Ripeur	Adjoint technique	20
permanente	Agent d'accueil en déchèterie	Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
permanente	Chauffeur	Principal 1 <sup>ère</sup> classe	***************************************
Prévention des déchets	Chargé de mission	Adjoint administratif	3
i revention des decilets	Responsable de service	Principal 2 <sup>ème</sup> classe	
	L NESPONSABLE GE SELVICE	i i i i cipui 2 ciusse	1



		Agent de maîtrise	1
		Agent de maîtrise principal	
Ressources Humaines	Gestionnaire	Rédacteur	3
		Principal 2 <sup>ème</sup> classe	
		Principal 1ère classe	
Finances/marchés publics	Gestionnaire	Adjoint administratif	1
		Principal 2 <sup>ème</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
Affaires générales	Agents d'accueil	Adjoint administratif	2
		Principal 2 <sup>ème</sup> classe	
		Principal 1ère classe	
	Gestionnaire EPI	Adjoint technique	1
	,	Principal 2 <sup>nde</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
	Responsable de service	Rédacteur	1
		Principal 2 <sup>ème</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
Chargés de mission		Ingénieur	1
Charges de mission		Ingénieur principal	_
		Technicien	1
		Principal 2 <sup>ème</sup> classe	_
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
		Adjoint administratif	1
		Principal 2 <sup>ème</sup> classe	-
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
- 1 1 1 2	DCC	Attaché	3
Equipe de direction	DGS		3
	Directeur technique	Attaché hors classe	
	Ingénieur chargé de la	Attaché principal	2
	prévention des risques	Ingénieur	2
	Directrice Finances et Marchés	Ingénieur principal	
	publics	Rédacteur	1
	DRH	Principal 2 <sup>ème</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
Communication	Responsable de service	Adjoint administratif	1
		Principal 2 <sup>ème</sup> classe	
		Principal 1 <sup>ère</sup> classe	
			400
TOTAL POSTES A TEMPS			183
COMPLET			
TOTAL POSTES A TEMPS			1
NON COMPLET (50%)			1
TOTAL POSTES			184

# Soit par grade:

	Nombre de postes	
Attaché HCL / Attaché principal / Attaché	3	
Rédacteur / Rédacteur ppal 2Cl / Rédacteur ppal 1ère Cl	5	
	10	



Adjt administratif / Adjt administratif Ppal 2Cl / Adjt administratif Ppal 1Cl	
Ingénieur / Ingénieur Ppal	4
Technicien / Technicien Ppal 2Cl / Technicien Ppal 1Cl	4
Agent de maitrise / Agent de maitrise Ppal	11
Adjoint technique TC / Adjoint technique Ppal 2Cl / Adjoint technique Ppal 1Cl	145
Adjoint technique TNC 50%	1
Grade non statutaire	1
Total	184

La présente délibération a été votée à l'unanimité par le bureau.

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délais de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré le 14 octobre 2025 Au registre sont les signatures, pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 14 octobre 2025** 

DAUR

Michel FAYET, Président

1